

<p style="text-align: center;">Conseil de quartier Ouest Compte-rendu de la réunion du 17 septembre 2009</p>
--

Jean-Pierre Nique ouvre la séance et remercie les membres du conseil de quartier qui ont bien voulu répondre au questionnaire sur l'organisation des réunions.

Le but de ce questionnaire était que chaque membre puisse s'exprimer en toute liberté. Mme DAHOU-FREDI fait part à l'assemblée des informations qui résultent des questionnaires :

Les réunions du conseil de quartier auront plutôt lieu les jeudis dans la soirée (durée 1h30), car c'est l'horaire souhaité dans une majorité de réponses.

Parmi les réponses données au questionnaire, cinq grands thèmes se sont dégagés :

- Projets communaux
- Développement durable
- Transports en commun
- Voirie et pistes cyclables
- Poids lourds

Le thème le plus important pour les présents est dans l'immédiat les transports en commun avec l'arrivée du tram à Saint Jean de la Ruelle.

En effet, les lignes de bus vont être modifiées en fonction des travaux du tram ; il faudrait contacter un responsable de la SETAO et de l'Agglo.

Un membre dit que ce sujet a déjà été évoqué lors de différentes réunions (liaison entre les quartiers, cheminement, transport en commun...) et que rien n'a abouti jusqu'à maintenant.

Les membres du conseil de quartier souhaiteraient faire des propositions et non pas simplement écouter. Il faut une motivation et il serait souhaitable d'organiser une réunion interactive en trouvant le moyen de faire remonter les propositions des membres du conseil.

Jean-Pierre Nique précise qu'avec l'arrivée du tram, des modifications vont être apportées au plan de circulation. Ce point pourrait faire l'objet d'une réunion.

Un membre du conseil de quartier explique qu'il faudrait planifier les actions à court, moyen et long terme et que la concertation entre la SETAO, l'Agglo et les usagers des transports en commun est nécessaire.

Commentaire : la ville a été informée qu'une concertation sera menée par l'agglo sur le sujet des lignes de bus. Les membres du conseil de quartier seront informés en priorité de ce dispositif participatif pour qu'ils puissent être entendus.

Cheminements pédestres

Marie Thérèse Dugué rappelle que les membres des conseils de quartier Est et Centre ont déjà travaillé sur le sujet du cheminement pédestre. Quand tous les conseils de quartier auront étudié les cheminements, un plan global sera fait.

Pascal Laval précise qu'il faut développer et valoriser les cheminements existants, qu'il y a des manques par rapport à ces cheminements et qu'il faut respecter le PLU.

Un membre du conseil de quartier déclare que le PLU donne les grandes lignes et qu'il faut faire se rejoindre les éléments des conseils de quartier (plus sur le terrain) et les éléments du PLU.

Pascal Laval dit qu'il faudra donner cette information lors des assises du 10 octobre et qu'un stand sur la mobilité douce sera ouvert en ce sens.

Le jour des assises, un plan sera distribué avec toutes les pistes cyclables et les cheminements piétonniers, les espaces partagés, les venelles. Il y aura une vue d'ensemble et une vue par quartier. Toutes les modifications devront être signalées sur un grand plan afin de faire aboutir un document bien à jour.

Information sur les assises de la démocratie locale *qui se sont déroulées depuis (le 10 octobre 2009)*

Projet Alleville :

Jean-Pierre Nique informe les membres qu'ils seront amenés à débattre sur ce projet de nouveau quartier et que l'aménageur a insisté sur le mot « bien vivre ».

Point sur le ramassage des ordures ménagères dans les impasses

Dans certaines impasses, les bennes à ordures devaient faire marche arrière, ce qui n'est pas aisé et de plus il y a des véhicules en stationnement gênant. Il a donc été décidé de créer un point où déposer les ordures ménagères dans les impasses.

Balayage des caniveaux

La balayeuse passe dans toutes les rues de la ville, toutes les semaines, toutes les 2 semaines ou toutes les 3 semaines avec des priorités pour certaines rues (ex. rue où des travaux ont été faits).

Si des rues ne sont pas régulièrement nettoyées, il faut le signaler aux services techniques municipaux.

Questions diverses :

Une habitante du quartier des Marchais regrette que son quartier ne figure pas dans la charte et qu'aucune information ne soit donnée sur ce quartier lors des réunions.

Marie-Thérèse Dugué dit qu'on ne peut rien rajouter sur la charte car elle a été votée en conseil municipal. Il faudra faire des propositions lors des assises, et une réactualisation de la charte pourra donc être faite suite aux différents éléments. Elle précise que le rôle des conseils de quartier est de travailler pour l'intérêt général et non pas pour l'intérêt particulier d'un quartier.

La réunion prenant plus de temps que prévu, il est demandé qu'à l'avenir les ordres du jour soient plus précis.

Difficultés pour sortir de la rue Henri Boussion, des voitures stationnent de part et d'autre de la rue et sur les trottoirs de la rue des Marchais. Il est proposé plusieurs hypothèses :

transformer les trottoirs en parking épis, mettre des crottes de mammouth... Les habitants peuvent faire des propositions. Il faut structurer le stationnement si personne ne peut l'empêcher (problème d'incivilité des gens).

Où en est la réfection de la rue des Marchais ?

La réfection de la rue des Marchais a été inscrite dans le cadre du BP 2010. Les travaux seront réalisés courant 2010. Une réunion préalable de concertation avec les riverains sera prévue.

Le problème de circulation des poids lourds sera débattu lors d'une prochaine réunion.

Les rues du Clos du Moine et notamment la rue Lucien Bois sont mal entretenues : papiers, arbustes non taillés...

Une partie de la rue Claude Chappe est en sens unique, l'autre dans les deux sens et il y a des véhicules mal stationnés : il faudrait mettre une signalisation plus visible.

Séance levée à 20h.